



Tontine system and household investment in the town of Kananga

Système des tontines et l'investissement des ménages de la ville de Kananga

KAZADI NKASHAMA Médard

Assistant en Sciences économiques et de Gestion
Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)
République Démocratique du Congo

BUKASA TSHIMANGU Edmond

Assistant en Sciences économiques et de Gestion
Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)
République Démocratique du Congo

Résumé : La tontine est devenue une pratique courante dans la vie sociale des ménages dans ville de Kananga. L'objet de cet article est d'identifier les facteurs qui motivent les chefs des ménages à intégrer les tontines, sachant bien sûr que la finalité dans bien des cas c'est l'investissement quel qu'en soit la forme. Pour y parvenir, notre étude est répartie en trois grandes parties dont la première réservée à la revue de la littérature, la deuxième consacrée au contexte de l'étude et la méthodologie, enfin la troisième axée sur la présentation des résultats. L'analyse des données issues de l'enquête a été faite avec le logiciel Stata 15.1., notre échantillon étant de 150 cotisants de différentes tontines. Après analyse des données à notre possession, nous avons abouti aux résultats selon laquelle : sur 150 enquêtés, 98 soit 65,33% ont intégré les tontines par influence de pair tandis que 52 soit 34,67% n'ont pas subi l'influence de pair. Enfin, l'influence de pair est la variable qui explique l'intégration des tontines dans la ville de Kananga au seuil de 5%.

Mots-clés : Tontine, investissement, ménage, cotisant, Kananga.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.11307306>

1. Introduction

La population de la ville de Kananga est connue pour sa solidarité et son hospitalité sans limite. En tant que tel, plusieurs mutualités se dénombrent dans la vie sociale de ce peuple regroupant les ressortissants des différents territoires, villages, quartiers, universités, écoles...

Ces mutualités ne se sont pas limitées dans leurs buts et actions de la consolation et la tenue des réunions régulières, mais aussi elles ont étendu leur action jusqu'à viser l'autonomisation de chacun de leurs membres.

Dans plusieurs cas, ces mutualités sont soudées par le système financier informel appelé « Tontine ». Ce système se pratique dans toutes les couches de la population et dans les différents secteurs d'activités de la ville de Kananga. Nous pouvons citer les milieux professionnels, les associations des motards, les femmes marchandes, les groupes musicaux, les organisations non gouvernementales...

La tontine, devenue une activité qui intéresse la majeure partie des chefs de ménages de la ville de Kananga a, au fond un soubassement qui ne se dit pas ouvertement. Néanmoins, les œuvres de cette activité sont visibles chez tous ceux qui en sont membres, exception faite des membres les plus endettés.

L'insuffisance des moyens en général et le niveau bas d'un salaire en outre irrégulier sont autant de raisons qui poussent les chefs de ménages de la ville de Kananga à intégrer les tontines pour pouvoir réaliser les grandes dépenses de la vie.

L'investissement se révèle ainsi au centre de l'intégration des tontines par les chefs de ménages de la ville de Kananga à divers niveaux. Plusieurs couches de la société voulant devenir autonomes et entrepreneurs n'y arrivent pas parfois à cause de l'insuffisance des moyens pouvant permettre de mettre en place des activités génératrices de revenus ou d'autres investissements.

Une tontine d'épargne et de crédit est une association d'entraide financière fondée, le plus souvent, sur une double mutualité.

La première expression de cette mutualité se manifeste dans le court terme, pendant la vie de l'association : après avoir accordé un prêt prioritaire à l'initiateur, les participants s'octroient successivement et mutuellement un prêt gagé sur leur épargne.

La seconde expression se révèle dans le long terme, au-delà de la vie de l'association : l'initiateur s'oblige à participer aux tontines qu'initieraient à leur tour les parents, amis et relations qu'il a conviés à investir dans sa propre tontine. (Thierry P., 1990)

Dans la majorité des cas, le système de tontines donne facilement les fonds sans intérêts aux membres dans une rotation régulière offrant à chaque membre les mêmes avantages.

Notre préoccupation majeure est celle de savoir comment le système de tontines permet aux ménages de la ville de Kananga à investir.

Pour y arriver, notre étude sera subdivisée en trois grandes parties : la revue de la littérature ; le contexte de l'étude et méthodologie ; enfin la présentation des résultats.

2. Revue de la littérature

2.1 Notions sur les tontines

Une tontine est un regroupement d'individus qui acceptent volontiers de mettre ensemble une somme d'argent à une période bien définie (jour, semaine, mois) qui sera versée à un membre et cela à tour de rôle.

Ce regroupement peut se faire entre des personnes qui exercent les activités homogènes ou hétérogènes mais aussi des personnes vivant dans un même milieu ou des milieux différents.

Il sied de noter que la tontine accorde aux membres l'avantage de bénéficier d'une importante somme d'argent sans avoir fait recours à un crédit dans les banques commerciales ou dans les institutions de

micro finance. Ainsi, la tontine apparait comme un important moyen de financement sans intérêts lors du remboursement pour ses membres.

Pour Descroche, la tontine se définit comme un mode d'épargne collectif où la notion de groupe est déterminante dans la collecte et la distribution des fonds, le groupe tontinier se présente comme un médiateur entre des agents ayant alternativement une capacité et un besoin de financement. (DESCROCHE H., p.29)

2.1.1 Organisation des tontines

Les tontines n'ont pas un siège (cadre précis) bien défini. A la tête il y a un responsable de la tontine qui détient le registre de versement de chaque membre.

Etape 1 : Classement des membres

Tout commence par le classement des membres selon l'ordre, c'est-à-dire du premier jusqu'au dernier bénéficiaire.

Etape 2 : Fixation du montant à cotiser

Chaque tontine passe par la fixation du montant à cotiser selon les revenus de ses membres et selon la régularité de leurs recettes pour éviter l'irrégularité de cotisation par les participants.

Etape 3 : Détermination de la période du versement des cotisations

Les membres de la tontine définissent ensemble la période de la cotisation. Il y a des cotisations qui se font chaque jour, pour de petits montants et surtout pour les marchands, il y a des cotisations qui se font par semaine et d'autres par mois...

Etape 4 : Définition des règles de la tontine

Tous les préalables déjà réalisés, les membres des tontines décident du mode de paiement et précisent les règles à suivre pour un bon fonctionnement de leur activité de financement. Dans bien des cas, le responsable de la tontine bénéficie de la part de chaque bénéficiaire une motivation selon le contrat signé par tous les membres. Il y a ceux qui parlent en termes de quelques bouteilles de bière et d'autres parlent d'un droit de cahier avec un pourcentage fixé d'avance.

NB : Dans l'organisation des tontines, le dernier bénéficiaire de la rotation N est automatiquement le premier dans la rotation N+1.

2.1.2 Formes de tontines

Les membres des tontines ont des objectifs fixés d'avance pour mieux gérer leur cheminement. En regroupant tous ces objectifs, il se révèle à nous les trois formes de tontines suivantes :

a) Tontine monétaire

Dans la tontine d'argent, un montant monétaire paritairement collecté est soumis à redistribution rotative, selon le hasard (tirage au sort), selon les besoins, selon les enchères ou selon un calcul de compensation. (Michel L., 1990)

Précisons que dans cette forme de tontine, les membres décident de cotiser de l'argent qu'ils remettent à l'un d'entre eux (bénéficiaire), qui va décider sur les dépenses à faire. Pour cette forme de tontine, il est toujours conseillé aux membres de définir par avance les dépenses à engager avant de toucher aux cotisations. Dans beaucoup de cas, s'il n'y a pas une planification préalable, les bénéficiaires mal organisés dépensent follement leur argent et restent sans aucun souvenir.

b) Tontine mobilière

Avec la tontine mobilière, les membres s'entendent sur les types de mobiliers à acheter pour chacun d'entre eux selon les besoins présentés dans les ménages. Généralement, pour les femmes, elles

achètent les ustensiles de cuisines suivant l'ordre de la rotation. Les hommes achètent les salons, les appareils électroménagers,... Le bénéficiaire énumère les biens dont il a besoin pour son ménage et le responsable de la tontine ainsi que le comité chargé de la logistique prennent soin de satisfaire à la demande du bénéficiaire à la hauteur de ses cotisations.

c) Tontine immobilière

Cette forme de tontines exige beaucoup de moyens. L'achat d'une parcelle ou d'un terrain constitue un achat réfléchi exigeant beaucoup d'argent. L'objectif principal dans cette forme de tontines est de doter chaque membre d'un terrain, d'une parcelle ou d'une autre immobilisation dans un bref délai.

2.1.3 Les avantages de la tontine

Nous relevons trois avantages que présente le système des tontines.

a) Discipline financière

Les responsables de ménages n'ont pas parfois une planification des dépenses préalables avant de recevoir leurs revenus (salaire, prime et autres). Les tontines permettent à chaque membre d'épargner de manière obligatoire et régulière.

b) Absence de la pression de la banque

Lorsqu'un individu va solliciter un crédit à la banque, il est tenu de rembourser suivant les mensualités terminées avec les intérêts inclus. La tontine quant à elle, permet au bénéficiaire des cotisations de cotiser à son tour pour les autres sans aucune pression extérieure ni intérêt.

c) Sauvegarde des relations

La tontine permet aux membres de découvrir les potentiels de chacun et de renforcer l'esprit de soutien mutuel. Facilement, un membre peut bénéficier d'un prêt venant d'un autre avec assurance de rembourser lors de la récolte des cotisations de leur tontine.

2.1.4 Modèle du registre de la tontine

N° Ordre	Cotisants	Médard	Sonny	Offrael	Madeleine	Edwige	Berly	Stanislas	Rose	Marianna	Léontine	Erick
	Bénéficiaire											
1	Offrael	10	10	X	10	10	10	10	10	10	10	10
2	Berly						X					
3	Marianna									X		
4	Erick											X
5	Sonny		X									
6	Edwige					X						
7	Médard	X										
8	Madeleine				X							
9	Rose								X			
10	Stanislas							X				
11	Léontine										X	

Source : élaboré par nous-mêmes

Ce registre comprend trois grandes parties : la première concerne l'ordre de rotation intitulée N° ordre, la deuxième reprend la liste des bénéficiaires et la troisième dans les cases respectives les noms des

cotisants. Le bénéficiaire est identifié par le signe X dans sa case et des autres cotisants, les montants versés par eux.

Toutes les cotisations déjà versées, le responsable de la tontine remplit une fiche reprenant le nom du bénéficiaire, sa fonction, son numéro de téléphone, liste des cotisants et les montants versés, nom et signature du responsable, puis nom et signature du bénéficiaire.

2.1.5 Fiche du bénéficiaire

TONTINE SMK		
Nom du Bénéficiaire : OFFRAEL Fonction : Vendeur Adresse : Avenue MOBUTU, N°15, Q /Plateau N° Tél : +243 824 430 029		
N°	COTISANTS	MONTANTS VERSES
1	BERLY	10
2	MARIANNA	10
3	ERICK	10
4	SONNY	10
5	EDWIGE	10
6	MEDARD	10
7	MADELEINE	10
8	ROSE	10
9	STANISLAS	10
10	LEONTINE	10
	TOTAL	USD 100

Source : élaboré par nous-mêmes

Cette fiche permet à chaque bénéficiaire de savoir qui a cotisé pour lui et quelle somme il a versée. En plus, elle facilite la traçabilité dans la tontine.

2.2 Notions sur l'investissement

L'investissement constitue un acte fondamental pour l'entreprise, dans la mesure où il conditionne le développement futur de celle-ci et mobilise de nombreuses énergies en termes de temps, de compétences et de ressources (humaines et financières). En l'espèce, l'investissement apparaît comme le véritable moteur de la création de valeur, caractérisé par le couple rentabilité/risque. Au sens large, l'investissement peut être défini comme une utilisation des fonds de l'entreprise aujourd'hui, en vue d'obtenir dans l'avenir des recettes anticipées, dont l'essence même est d'être aléatoire. (Mandou B., p.14)

Pour le comptable, un investissement est un flux de capital qui modifie le niveau des actifs immobilisés dans l'entreprise. Il devient immobilisation. De ce point de vue, constitue donc un investissement :

- tout bien, meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise
- destiné à rester durablement (plus d'un an) sous la même forme dans l'entreprise. Cette définition, proposée par le Plan comptable général français (PCG), met l'accent sur la notion de propriété et sur celle de durée de vie

Exemples d'investissements comptables classés par catégorie. On distingue les investissements

- Corporels tels que : Infrastructure routière, ferroviaire, maritime, terrain, bâtiment, construction, équipement industriel, installation technique, machine, mobilier, matériel de bureau, ordinateur, flotte de poids lourds, de bateaux, restaurant d'entreprise, centre de vacances, crèche, dispensaire, hôpital, École, centre culturel...
- Incorporels : Frais de développement satisfaisant à certains critères, concession, brevet, licence, marque déposée, procédé, fonds commercial... – Financiers : Titre financier de participation (action³), titre financier de créance (obligation⁴), Prêt à long terme...

Pour l'économiste comme pour le gestionnaire en entreprise, un investissement a une définition plus large qui englobe les investissements au sens comptable auquel s'ajoutent le besoin en fonds de roulement d'exploitation, certaines charges d'exploitation et des titres financiers à court terme faisant partie de l'actif circulant. (Nathalie T-P., 2006)

2.2.1 formes d'investissement

a) investissement brut et investissement net

Lorsqu'une entreprise investit en achetant par exemple de nouvelles machines, elle ne dispose pas nécessairement d'une augmentation de son potentiel productif équivalente aux nouveaux équipements. Une partie de ceux-ci servent en effet à remplacer les machines usées ou victimes de l'obsolescence (elles coûtent trop cher pour fonctionner). Ces investissements de remplacement correspondent à la notion économique d'amortissement. Plus précisément, l'amortissement désigne l'opération permettant de financer le renouvellement des équipements et des biens de production pour tenir compte de leur vieillissement. L'amortissement n'est pas une dépense réelle de l'entreprise : c'est une pratique de la comptabilité privée des entreprises qui permet de conserver les sommes correspondantes dans l'entreprise (elles diminuent toutefois le bénéfice imposable). Comme tout capital fixe fait objet de l'amortissement, l'entreprise peut, de la sorte, reconstituer la totalité de ses biens de production.

L'investissement net désigne l'investissement nouveau, celui qui permet une grande augmentation du volume du capital technique de l'entreprise. L'investissement brut représente en revanche le montant total de l'investissement.

$$\text{Investissement net} = \text{Investissement brut} - \text{amortissement}$$

b) Investissement matériel et investissement immatériel

Les machines, les bâtiments, les véhicules de transport de marchandises représentent des investissements physiques ou matériels. On leur oppose les investissements immatériels, appelés aussi investissements intellectuels ou incorporels, qui sont des dépenses particulières destinées à améliorer le potentiel productif de l'entreprise. Les investissements immatériels regroupent les dépenses suivantes : dépenses liées à l'innovation (recherche, brevets, licences, etc.) dépenses en publicité, dépenses commerciales (création d'un réseau commercial à l'étranger par exemple). Les investissements immatériels appelés à se développer sont souvent étroitement imbriqués avec les investissements matériels (exemple de l'ordinateur et du logiciel ou de l'ordinateur et de la formation du personnel à ce matériel).

Cependant, les investissements immatériels sont encore considérés par la comptabilité des entreprises comme des consommations intermédiaires, ils ne peuvent donc donner lieu à des amortissements venant réduire le bénéfice imposable de l'entreprise.

c) Investissements de capacité ou de productivité

Les investissements de capacité sont destinés à accroître les capacités de production. Ils consistent donc à rajouter par exemple de nouvelles machines à celles qui existent afin de produire en plus grande quantité. Ils s'accompagnent ainsi de créations d'emplois pour faire fonctionner les nouvelles machines. En revanche, les investissements de productivité ou de rationalisation visent à diminuer les coûts de production en remplaçant une machine par une autre plus productive, c'est-à-dire utilisant une main-d'œuvre ou des consommations intermédiaires en quantité plus faible. Un investissement de productivité ne s'accompagne donc pas nécessairement d'une augmentation de la production et de l'emploi. Remarquons cependant qu'un investissement peut combiner ces deux caractéristiques (capacités supplémentaires et gains de productivité). (Jean Yves C. et Olivier, 1999)

2.2.2 Investissements des ménages

Dans les ménages, les investissements ressemblent à ceux des entreprises que nous venons d'énumérer dans la partie précédente. Les responsables de ménages font des investissements matériels en achetant des maisons, des véhicules et autres. Ils font aussi les investissements immatériels en envoyant les enfants à l'école qui, à la fin des études reçoivent des diplômes et font l'honneur des parents en travaillant et en les prenant en charge. En plus, pour les ménages qui ont des activités génératrices de revenus, ils peuvent aussi se procurer les appareils pour augmenter leur productivité. C'est l'exemple des ménages qui vendent les vivres frais ou les boissons, ils peuvent acheter des congélateurs supplémentaires pour augmenter les ventes. Enfin, les ménages peuvent aussi investir à travers l'entrepreneuriat dans les différents domaines suivant les opportunités qui se présentent.

3. Contexte d'étude et méthodologie

Notre étude est réalisée dans la ville de Kananga qui est le chef-lieu de la province du Kasai Central. La majeure partie de la population active se retrouve dans un système appelé tontines où les membres se financent mutuellement sans intérêts lors du remboursement. Signalons qu'en dehors de ceux qui travaillent dans l'Administration publique, il y a aussi les individus qui exercent dans le secteur privé formel et informel.

Notre population cible est composée des tous ceux qui ont un revenu journalier, hebdomadaire et mensuel qui sont membres d'une tontine. Ne disposant pas de statistiques sur l'effectif total des personnes actives dans la ville de Kananga, nous avons déterminé la taille d'échantillon pour connaître les chefs de ménages cotisants dans différentes tontines qui feront partie de notre échantillon.

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait recours à la méthode non probabiliste soutenue par la technique de participation volontaire. Notre taille d'échantillon est déterminée en fonction de statistique des chefs de ménages cotisants dans les tontines. Les données nécessaires ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire du type fermé.

Ainsi donc, notre taille d'échantillon est déterminée comme suit :

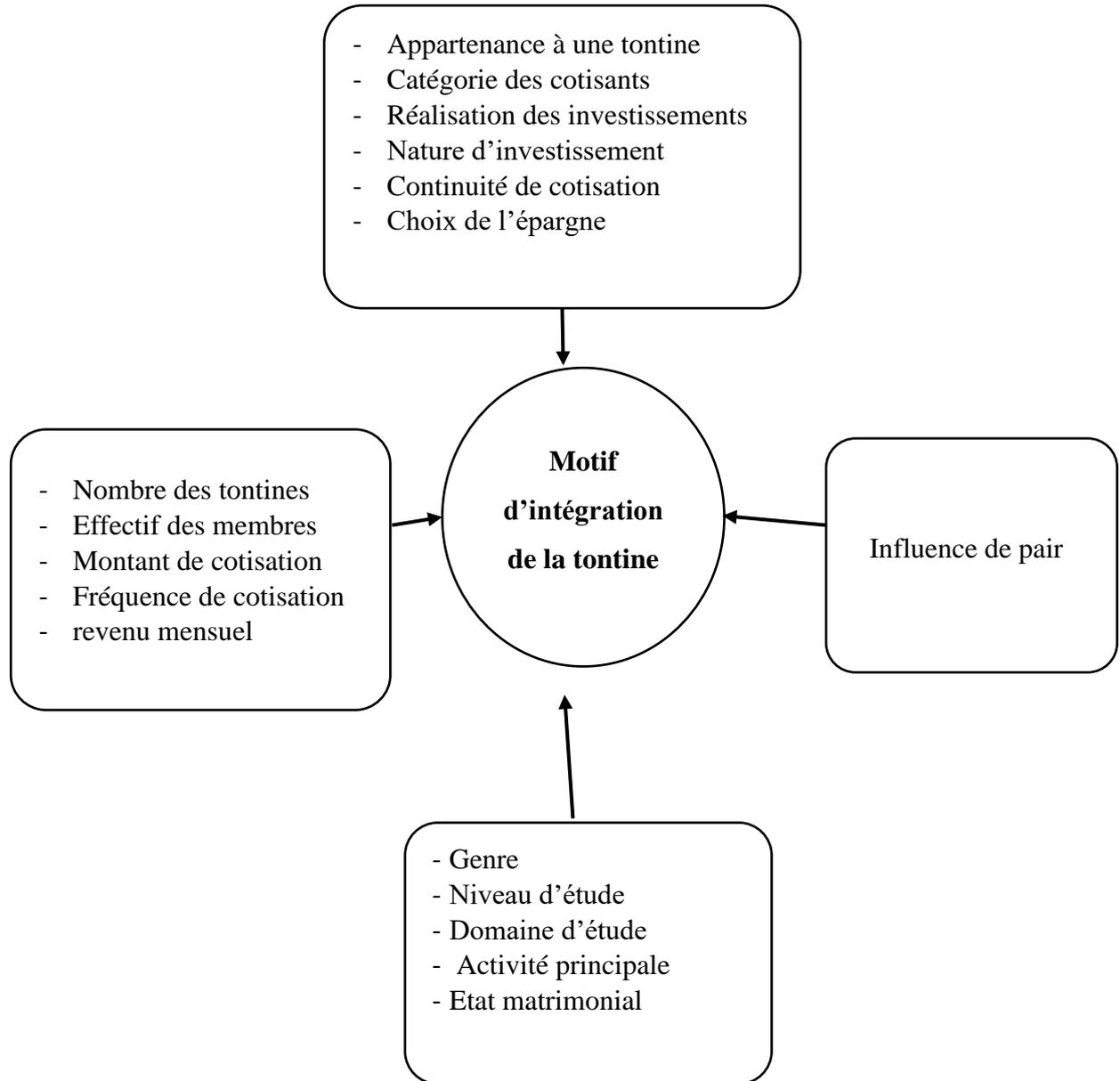
$$n = \frac{Z^2 \cdot P \cdot Q}{e^2} = \frac{1,96^2 \times 0,5 \times 0,5}{(0,08)^2} = \frac{0,9604}{0,0064} = 150$$

Ainsi, notre échantillon sera composé de 150 chefs des ménages cotisants dans les tontines. Nous avons fait recours à la méthode de l'échantillonnage non probabiliste soutenue par la technique de participation volontaire.

Notons que 18 variables ont été retenues pour la détermination du motif d'intégration des tontines par les chefs de ménages dans la ville de Kananga. il s'agit de : genre, niveau d'étude, domaine d'étude, activité principale, état matrimonial, appartenance à une tontine, nombre de tontines, effectif des membres, montant de cotisation, fréquence de cotisation, revenu mensuel, motif d'intégration,

catégorie des membres, réalisation de l'investissement, nature de l'investissement, continuité de cotisation, influence de pair et le choix de l'épargne.

3.1 Cadre conceptuel



4. Présentation des résultats

4.1. Analyse uni variée

Tableau 1 : Analyse uni variée des variables quantitatives

Variable	Observation	Mean	Std.Dev	Min	Max
X7	150	1.62	.8949523	1	5
X8	150	25.52667	15.75343	6	75
X9	150	72.44967	103.5115	.35	500
X11	150	239.7667	231.6162	40	1000

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Ce tableau renseigne sur les statistiques descriptives de variables quantitatives. Il en ressort que pour la variable X7, un cotisant participe en moyenne dans 1,62 soit 2 tontines, au maximum dans 5 et au minimum dans une tontine. Concernant la variable X8, l'effectif moyenne des cotisants dans une tontine est de 25,5 soit 26 membres, le minimum 6 cotisants et le maximum 75 cotisants. En suite, pour la variable X9, la cotisation moyenne par tontine s'élève à 72,45 USD, minimale 0,35 USD et la cotisation maximale est de 500 USD. Enfin, pour ce qui est du revenu mensuel X11, le revenu moyen du cotisant est de 239,77 USD, le minimum 40 USD et le revenu maximum du cotisant est de 1000 USD.

le revenu maximum du cotisant est de 1000 USD.

Tableau 2 : Motivation d'intégration des tontines

Y	Freq.	Percent	Cum.
0	135	90.00	90.00
1	15	10.00	100.00
Total	150	100.00	

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Le tableau ci-haut présente les résultats relatifs à l'intégration des tontines par les cotisants. Il en ressort que 135 cotisants soit 90% d'enquêtés intègrent les tontines pour la création d'une activité génératrice de revenu et/ou pour l'acquisition d'un bien d'investissement, tandis que 15 enquêtés soit 10% intègrent la tontine pour motif d'épargne.

4.2. Analyse bi variée

Tableau 3 : Activité principale par rapport au motif d'intégration des tontines

Y	1	2	3	4	5	Total
0	21	13	46	29	26	135
1	3	0	4	5	3	15
Total	24	13	50	34	29	150

Pearson chi2(1) = 2.6738 Pr = 0.614

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Le tableau ci-dessus met en relation l'activité principale du cotisant et son motif d'intégration dans la tontine. Il se constate que sur le 135 cotisants ayant intégré les tontines pour créer leurs activités et/ou acquérir un bien d'investissement, 21 sont agents et fonctionnaires de l'Etat, 13 sont des commerçants, 46 sont des marchands, 29 sont des travailleurs libéraux et 26 sont dans d'autres activités. Sur le 15

cotisants ayant intégré les tontines avec motif d'épargne, 3 sont agents et fonctionnaires de l'Etat, 4 sont des marchands, 5 des libéraux et trois dans autres activités.

Tableau 6 : Catégorie des cotisants par rapport au motif d'intégration des tontines

Y	1	2	3	4	5	6	Total
0	29	14	26	16	30	20	135
1	3	4	2	0	2	4	15
Total	32	18	28	16	32	24	150

Pearson chi2(2) = 6.7185 Pr = 0.242

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

A la lumière de ce tableau nous constatons que sur les 135 cotisants qui ont intégré la tontine pour la création des activités ou l'acquisition d'un bien d'investissement, la majorité soit 30 enquêtés cotisent entre amis, 29 cotisent entre fonctionnaires de l'Etat, 14 s'organisent entre chauffeurs, 26 s'organisent entre marchands, 16 cotisent entre hommes d'affaires et 20 cotisent sans tenir compte de la composition catégorique. Enfin, sur le 15 enquêtés intégrant la tontine en vue d'épargner, 3 cotisent entre fonctionnaires, 4 cotisent entre chauffeurs et sans tenir compte de catégorie, 2 cotisent entre amis et marchands.

Tableau 5 : Nature d'investissement par rapport au motif d'intégration des tontines

Y	1	2	3	4	5	6	Total
0	25	6	12	68	7	17	135
1	2	0	2	2	0	9	15
Total	27	6	14	70	7	26	150

Pearson chi2(3) = 23.4043 Pr = 0.000

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Le tableau ci-haut présente le rapport la nature de l'investissement et le motif d'intégration des tontines. Il en ressort que sur les 135 cotisants ayant intégrés les tontines pour créer les activités et ou acquérir les biens d'investissement, 25 ont acheté des parcelles, 6 ont acheté les engins, 12 ont acheté les meubles, 68 ont créé les activités génératrices de revenus, 7 ont payés les frais de scolarité de personnes en leur charge, et 17 ont effectué d'autres dépenses importantes. En plus, sur le 15 qui ont intégré les tontines pour épargner, 2 ont acheté des parcelles, 2 ont acheté les meubles, 2 autres ont créé les activités et 9 ont fait d'autres dépenses.

Tableau 6 : Influence de pair par rapport au motif d'intégration des tontines

Y	0	1	Total
0	40	95	135
1	12	3	15
Total	52	98	150

Pearson chi2(4) = 15.1230 Pr = 0.000

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Ce tableau présente l'influence de pair par rapport au motif d'intégration des tontines. Il en ressort que, sur 135 cotisants ayant intégrés les tontines pour créer les activités génératrices de revenu et acquérir les biens d'investissement, 40 cotisants n'ont pas intégré les tontines par influence de pair alors que 95 y sont entrés par influence de pair ; par ailleurs, parmi les 15 cotisants qui ont intégré les tontines pour épargner, 12 n'ont pas subi l'influence de pair alors que 3 l'ont subis.

4.3. Analyse multi variée

Tableau 7 : Analyse multi variée

Logistic regression			Number of observ = 150			
			Wald chi2(10) = 51.38			
			Prob ≥ chi2 = 0.0000			
Log pseudolikelihood = -39.007467			Pseudo R ² = 0.2546			
Y	Coef	Robust Std.Err.	Z	p> z	95% conf.	Interval
X2	-.0370024	.4950759	-0.07	0.940	-1.007333	.9333285
X3	-.1303323	.2929558	-0.44	0.656	-.7045151	.4438506
X4	-.0294654	.2416246	-0.12	0.903	-.5030409	.4441101
X5	-.2232544	.5329013	-0.42	0.675	-1.267722	.821213
X7	-.6571611	.3629774	-1.81	0.070	-1.368584	.0542615
X8	.0188433	.0279822	0.67	0.501	-.0360007	.0736874
X9	.0005326	.007749	0.07	0.945	-.0146552	.0157204
X10	.2681612	.4327422	0.62	0.535	-.579998	1.11632
X11	-.0017991	.0047675	-0.38	0.706	-.0111432	.007545
X13	-.0275087	.1854686	-0.15	0.882	-.3910204	.336003
X15	.573706	.4091009	1.40	0.161	-.2281171	1.375529
X17	-2.527268	.6458472	-3.91	0.000	-3.793105	-1.261431
X18	-.5533218	.8968222	0.62	0.537	-2.311061	1.204417
Cons	-1.822629	3.151959	-0.58	0.563	-8.000356	4.355098

Source : nous-mêmes à partir du logiciel Stata

Le tableau ci-haut présente les informations en rapport avec l'analyse multi variée. Nous constatons que le modèle est globalement significatif comme l'atteste la probabilité associée à chi2. Notre variable dépendante étant le motif d'intégration dans les tontines soit Y, nous avons estimé qu'il serait expliqué par les variables suivantes : niveau d'étude du cotisant (X2), domaine d'étude du cotisant (X3), activité principale du cotisant (X4), l'état matrimonial du cotisant (X5), nombre de tontines où le cotisant est membre (X7), effectif des cotisants (X8), montant de cotisation (X9), fréquence de cotisation (X10), revenu mensuel du cotisant (X11), catégorie des cotisants (X13), nature de l'investissement (X15), influence de pair (X17) et le choix de l'épargne (X18). Après analyse, nos résultats ont révélé que :

- L'influence de pair (X17) est l'unique variable de notre modèle qui explique l'intégration des tontines par les chefs de ménages dans la ville de Kananga au seuil de 5% ;
- Le niveau d'étude du cotisant (X2), son domaine d'étude (X3), son activité principale (X4), son état matrimonial (X5), le nombre de tontines où il est membre (X7), son revenu mensuel (X11) et la catégorie des membres de la tontine (X13) influencent négativement l'intégration des tontines par les cotisants ;

L'effectif des cotisants (X8), le montant de cotisation (X9), la fréquence de cotisation (X10), nature de l'investissement (X15) et le choix de l'épargne(X18) influencent positivement l'intégration des tontines par les cotisants

Conclusion

En guise de conclusion, les Chefs de ménages de la ville de Kananga sont à la quête du bien-être des individus à leur charge. L'insuffisance du revenu mensuel constitue un frein dans la satisfaction des besoins de leurs ménages raison pour laquelle la tontine devient une solution au problème de financement. L'influence de pair constitue la motivation d'intégration dans les tontines par les chefs de ménages et leur permet d'investir au-delà de leurs moyens sans payer un coût supplémentaire au financement obtenu. En vue de maintenir le fonctionnement des tontines dans la ville de Kananga nous suggérons ce qui suit :

- Les responsables des tontines devront pousser les membres à respecter les objectifs d'intégration pour qu'à partir de leurs investissements, d'autres contemporains intègrent et bénéficient des grandes réalisations ;
- L'Etat doit trouver le moyen de formalisation de la pratique des tontines qui est un moyen de financement privilégié par une grande partie de la population à travers une réglementation appropriée ;
- Les cotisants doivent participer dans les tontines en tenant compte de leurs revenus pourvu qu'ils soient à mesure d'effectuer d'autres dépenses de ménages sans difficulté.
- Les cotisants doivent également respecter les engagements en termes de remboursement après avoir été bénéficiaire des cotisations collectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. Beysül Aytaç C-M., Investissement et financement de l'entreprise, éd. de Boeck supérieur.
2. DESCROCHE H., Les pratiques tontinières : de Cotonou à Taipei, de Senguinchor à Paris, in la tontine, Paris, éd. Aupelf-urep.
3. Jean Yves C. et Olivier(1999), *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, éd. Hatier, Paris,
4. Michel L. (1990), La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement, France, Editions John Libbey Eurotext.
5. Nathalie T-P. (2006), Guide du choix d'investissement, Paris, éditions d'organisation.
6. Thierry P.(1990), Approches tontinières : De la France à la Chine par la Cochinchine et autres lieux, *Études chinoises*, vol. 9, no 1.